



Livre blanc 2016 du Parlement du Lynx des Vosges du Nord

Contexte

Dans le cadre d'un projet Européen LIFE porté par La Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat, des lâchers de Lynx (3 individus) ont eu lieu en 2016 dans la forêt du Palatinat (Pfälzerwald), massif qui prolonge les Vosges du Nord côté allemand. Ce projet prévoit la réintroduction d'une vingtaine de Lynx au total sur une période de 5 ans (2016-2020) et bénéficie du soutien de nombreux partenaires en Rhénanie-Palatinat, tels que le Ministère de l'environnement, l'Administration forestière, la Fédération des Chasseurs et la Fédération des Eleveurs d'ovins et de caprins.

Côté français, le Parc naturel régional des Vosges du Nord est partenaire du projet et intervient dans des actions pédagogiques, de sensibilisation et de concertation avec les acteurs locaux. Parmi ces actions, le Parc a initié la mise en place d'un processus participatif de concertation appelé «Parlement du Lynx», qui consiste en une assemblée réunissant tous les principaux acteurs concernés par le Lynx dans les Vosges du Nord.

Le Parlement du lynx se donne comme objectif de discuter des questions, intérêts et attentes des acteurs concernés afin de définir ensemble les modalités d'une cohabitation sereine avec le lynx.

Suite aux quatre réunions du Parlement du Lynx qui se sont tenues les 22 Mars, 27 Mai, 8 Juillet et 29 Novembre 2016, sont rassemblées ici les propositions d'engagements pour les divers acteurs locaux clés qui ont pu être identifiées lors des discussions et qui permettront de mettre en place des solutions durables pour assurer une cohabitation sereine avec le Lynx.

Ce livre blanc rassemble les propositions qui ont été validées par les représentants du Parlement du Lynx et qui seront donc transmises à leurs organisations/responsables pour négociation éventuelle, validation et mise en œuvre.



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

Propositions

Propositions d'engagement du Parc naturel régional des Vosges du Nord :

- Rencontrer le Préfet au nom du Parlement du Lynx pour lui remettre les propositions du livre blanc, notamment celles qui engagent l'Etat (Michael Weber et 1 ou 2 représentants du Parlement du Lynx prendront contact avec le Préfet)
- Poursuivre l'animation du Parlement du Lynx et travailler avec les chasseurs et les éleveurs des Vosges du Nord dans son prochain programme triennal 2017-2019 sous réserve du soutien de ses financeurs et en particulier de l'Etat. Ceci devra aussi se faire en cohérence avec le Programme Lynx Massif des Vosges
- Mettre en œuvre une campagne d'information sur le Lynx auprès des habitants dans le cadre du Programme d'actions 2017-2019 du Parc
- Rechercher, en lien avec d'autres partenaires, les moyens d'une mission d'accompagnement sur les grands prédateurs auprès des éleveurs du Massif des Vosges pour adapter les techniques d'élevage à la présence des grands carnivores. Cette mission ultérieure est portée politiquement par les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord mais les modalités sont encore à discuter avec les acteurs concernés
- Jouer un rôle de relais en termes d'informations avec les projets développés au niveau national (Ministère de l'environnement), régional (Programme Lynx du Massif des Vosges, Réseau Loup Lynx) et transfrontalier (Projet Life + Lynx,) vis-à-vis des membres du Parlement en veillant à la transparence et à la qualité de l'information
- Mettre en place un groupe de travail pour la transmission rapide et efficace d'information vers les chasseurs et les éleveurs (notamment développer un protocole d'urgence pour les chasseurs ou les éleveurs qui ont un Lynx sur leur lot de chasse ou leur zone d'élevage)

Propositions d'engagement des Directions Départementales des Territoires (DDT) du Bas-Rhin et de la Moselle :

- Continuer à piloter le réseau Loup-Lynx national dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle en collaboration avec l'ONCFS qui centralise les informations
- Instruire les procédures d'indemnisation dans les meilleurs délais et mobiliser des crédits d'urgence nécessaires pour la mise en œuvre des mesures de protection en cas de concentration d'attaques sur une exploitation
- Dans les cas où la présence du Lynx est avérée sur un territoire de chasse de façon récurrente, la DDT du Bas-Rhin n'est pas opposée à ouvrir une discussion au cas par cas avec les locataires de chasse concernés, sur les mesures qu'il conviendrait de prendre si les



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

minima des plans de chasse n'étaient pas réalisés à cause de la prédation du Lynx sur la faune sauvage

- La DDT de Moselle facilitera le travail des différents acteurs concernés par le projet LIFE+ en particulier en termes de communication et de diffusion des informations

Propositions d'engagement de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) :

- Chercher les financements pour soutenir le fonctionnement du Parlement du Lynx et des actions en faveur des éleveurs et des chasseurs ainsi que la mission d'accompagnement sur les grands prédateurs auprès des éleveurs à l'échelle du Massif des Vosges

Propositions d'engagement de l'Office National des Forêts (ONF) :

- Maintenir sa participation dans le Parlement du Lynx, et mettre à sa disposition son expertise du milieu forestier afin d'accompagner le retour éventuel du Lynx dans les Vosges du Nord
- Prendre des mesures en forêt domaniale pour préserver la tranquillité du Lynx en cas de localisation d'une jeune portée, notamment en reportant les travaux et les exploitations, sous-réserve d'absence d'engagement contractuel de notre part, par exemple vente sur pied à un exploitant privé ne nous permettant pas d'imposer de contraintes de calendrier si elles n'ont pas été formulées au moment de la conclusion de la vente. Dans les forêts communales nous proposerons aux communes de faire de même, mais la décision leur revient
- En cas d'arrivée en France de Lynx porteurs de colliers GPS, si ceux-ci fréquentaient des lots de chasses gérés par l'ONF, informer le Parlement d'éventuelles modifications dans le comportement du gibier et de l'impact que cela aurait ou non sur la pratique de la chasse
- Dans la même idée, si des Lynx porteurs de colliers GPS venaient fréquenter la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de La Petite Pierre, faire remonter toutes les observations qui sembleraient en lien avec l'arrivée de ce prédateur. La réserve étant un territoire d'étude de la grande faune sur lequel sont effectués des suivis GPS, les déplacements des ongulés pourraient être croisés avec ceux du Lynx

Propositions d'engagement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :

- Participer à un groupe de travail animé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord sur la circulation de l'information relative au suivi du Lynx



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

- Assurer une surveillance anti-braconnage renforcée dans les secteurs de présence avérée du Lynx
- Apporter l'expérience de l'établissement en matière de suivi télémétrique (en cas de défaillance du suivi GPS)

Propositions d'engagement des Fédérations Départementales des Chasseurs du Bas-Rhin et de la Moselle :

- Rédiger un mémorandum statuant leur engagement vis à vis du retour du Lynx et les conditions auxquelles elles soutiennent ce retour
- Sensibiliser les chasseurs à la connaissance du Lynx
- Constituer un groupe de travail sur le Lynx
- Initier un travail collectif avec les chasseurs allemands

Propositions d'engagement des Syndicats d'Éleveurs d'Ovins du Bas-Rhin et de la Moselle :

Les syndicats d'éleveurs ovins de la Moselle et du Bas-Rhin tiennent à souligner leur opposition à tout projet de réintroduction du Lynx en France. Dans le cadre de l'arrivée possible de Lynx en provenance de la forêt du Palatinat, les syndicats d'éleveurs proposent de soutenir les éleveurs en assurant les actions ci-dessous :

- Transmettre les Informations auprès des éleveurs sur les méthodes et innovations en terme de mesures de protection des troupeaux ovins
- Relayer les informations sur la présence du Lynx aux éleveurs concernés
- Participer au groupe de travail sur la chaîne de transmission des informations
- Participer à l'adaptation pour les éleveurs français de la plaquette développée par le projet Life+ pour les éleveurs allemands sur les mesures de protection
- Participer aux discussions sur la mise en place d'une force d'intervention rapide en cas d'attaques comme en Allemagne (voir le lien avec la mission d'accompagnement du Parc sur les grands prédateurs auprès des éleveurs du Massif des Vosges)

Propositions d'engagement des associations de protection de la nature, d'éducation et de loisir (Alsace Nature, Piverts, GEPMA, Club Vosgien) :

- Promouvoir les connaissances sur le Lynx
- Collaborer avec les acteurs du tourisme et les élus pour valoriser la présence du Lynx



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

Propositions d'engagement des structures scientifiques :

CROC, Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores :

- Participer à l'amélioration des connaissances sur le Lynx au travers notamment de la rédaction du Programme Lynx Massif des Vosges (PLMV) (veiller par exemple à ce que le thème de l'impact du retour du Lynx sur les ongulés sauvages, tant du point de vue écologique, économique que sociologique soit abordé)
- Apporter son appui technique sur le terrain à l'équipe du LIFE+ Lynx en fonction des besoins exprimés (suivi par piégeage photographique, suivi par télémétrie, etc.) et des moyens logistiques et humains dont le CROC dispose
- Participer à un groupe de travail animé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord sur la transmission d'informations relatives à la présence de Lynx
- Informer le Parc naturel régional des Vosges du Nord de l'avancement de la phase rédactionnelle du PLMV afin qu'il puisse relayer l'information au Parlement
- Informer le Parc naturel régional des Vosges du Nord de la mise en place d'études scientifiques (suivies par piégeage photographique par exemple) sur le territoire des Vosges du Nord et des résultats qui en découleront (études pouvant être mises en place conjointement avec l'ONCFS / convention de partenariat et de recherche) afin qu'il puisse relayer l'information au Parlement
- Informer le Parc naturel régional des Vosges du Nord d'actions de promotion des connaissances sur le Lynx mises en place sur son territoire (diffusion de l'exposition sur le Lynx boréal, conférences, etc.) afin qu'il puisse relayer l'information au Parlement

Université de Strasbourg – UMR SAGE :

- Inscrire le retour du Lynx (grands prédateurs) dans l'« axe 6 » du laboratoire SAGE (Société-acteurs et gouvernements en Europe)
- Développer une proposition pour un projet ANR jeune chercheur (Appel à projet 2017) sur la thématique de l'acceptation sociale des grands prédateurs (Loup et Lynx) et notamment les relations éleveurs/chasseurs et grands prédateurs



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

D'autre part, certaines actions sont également envisagées de façon plus générale dans le cadre d'une suite du Parlement du Lynx

- Etablir un groupe de contacts pour coordonner les informations disponibles sur les sites internet des différents acteurs (le nouveau site du Parc, le site du Programme Lynx Massif des Vosges, la page en français du site du Projet Life + allemand, etc.)
- Etablir un groupe de contacts qui peut réagir rapidement si quelqu'un prend des initiatives et que cela peut créer des malentendus. La proposition est d'avoir plusieurs représentants permanents du Parlement du Lynx qui forment ce groupe de contacts et de faire le lien avec le groupe de travail sur la chaîne de transfert d'information.
- Promouvoir le développement d'études scientifiques en lien avec la cohabitation Homme-Lynx (prédation du Lynx sur les chevreuils, protection des troupeaux, par exemple). Ceci devra se faire en cohérence avec le Programme Lynx Massif des Vosges.
- Mettre en place un comité de suivi qui se réunit régulièrement pour assurer la mise en œuvre de ces propositions.

Conclusions

Les membres du Parlement du Lynx valident les propositions ci-dessus et s'engagent à les porter au sein de leur organisation afin que les éléments mis en commun et l'expérience du Parlement soient transférés vers d'autres niveaux des diverses organisations et permettent aux propositions d'être mises en œuvre.

Les membres du Parlement du Lynx mettent l'accent sur le fait que ces propositions sont seulement le début du processus de concertation et souhaitent que l'espace de dialogue ouvert par le Parlement du Lynx soit maintenu afin de poursuivre ce travail participatif et de renforcer l'échange et la collaboration.

Le rôle futur du Parlement du Lynx pourrait s'orienter vers la coordination du transfert d'informations et de pratiques notamment en collaboration avec le Palatinat (ex : relayer les informations transmises par le projet LIFE+ avec des cartes de bonne qualité sur la localisation des Lynx relâchés).

Il pourrait aussi assurer le transfert d'informations et d'expériences sur ce qui se fait dans d'autres régions avec d'autres prédateurs. Le Parlement du Lynx pourrait continuer à se réunir une à deux fois par an et engager des actions plus spécifiques avec les éleveurs et les chasseurs.

L'expérience du Parlement du Lynx montre également qu'il y a encore du scepticisme sur l'impact réel de cette concertation et une attente de résultats plus concrets notamment pour les éleveurs.



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

Pour l'instant, le Parlement du Lynx n'a pas été soumis à une réelle « épreuve du feu » même si il y a déjà des indices de présence de Lynx validés dans les Vosges du Nord (non liés au projet Life+). Si des Lynx issus des lâchers du Palatinat arrivent dans deux ans ou plus dans les Vosges du Nord, il est important que la dynamique soit toujours là pour assurer des actions et procédures efficaces et coordonnées.

Liste des membres du Parlement du Lynx

ORGANISATION	NOM du/des représentants qui ont assisté à des réunions
Alsace Nature	Gérard Lacoumette & Bruno Ulrich
Chambre d'Agriculture d'Alsace	Jean-Pierre Saulet
Club Vosgien	Jean-Louis Pfeffer
CROC (Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores)	Estelle Germain & Anaïs Charbonnel
DDT 57	Eric Chevrin & Paul-Henry Dupuy
DDT 67	Robert Tonnelier & Claudine Burtin
DREAL	Christophe Kimmel
EU-Projekt LIFE Lynx (Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat)	Sylvia Idelberger, Michael Back
Luchs Projekt Verein Pfälzerwald Vosges du Nord	Karl-Heinz Klein, Christelle Scheid, Claude Kurtz
Fédération des chasseurs 67	Gérard Lang & Nicolas Braconnier
Fédération des chasseurs 57	Paul Vataux
GEPMA (Groupement d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace)	Julie Roux
Les Piverts	Cathy Matter, Aurélie Jacquet & Hermann Pétéra
ONF	Cédric Ficht & Hubert Schmuck
CRPF Alsace-Lorraine	Stéphane Asael
ONCFS	Jean-Michel Lutz, Catherine Lhote, Eric Krauser & Marie-Laure Schwoerer
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Michael Weber, Eric Brua & Jean-Claude Génot
Syndicat des éleveurs d'ovins 57	Stéphane Ermann & Franck Van Haaren
Ville de Bitche	Jacquy Gaeng



Parlement du Lynx Vosges du Nord

Propositions d'engagement des acteurs

FACILITATEURS	
flow-ing	Yorck von Korff
EVB	Estelle Balian
OBSERVATEURS	
Université de Strasbourg	Guillaume Christen (sociologue)
Observatoire Hommes-Milieu (OHM) Pays de Bitche	Pauline Kurtz